

# **Réunion Parents - Professeur principal**

## **Informations générales**

**Classe de 3<sup>ème</sup> - Rentrée 2021**

**Vous aurez sûrement des questions, nous y reviendrons à la fin du diaporama.**

Chaque parent possède un code d'accès à l'ENT du collège permettant de voir le cahier de textes ainsi que les notes de son enfant.

De même, chaque élève possède son propre code ENT qui lui permet d'avoir certaines fonctionnalités (remise de devoirs par exemple).

**Le cahier de texte électronique** permet de vérifier le travail donné par les enseignants, les prévisions de devoirs et les contrôles.

Cependant, **le cahier de textes de l'élève** doit rester l'outil de référence et doit être obligatoirement complété en classe.

Classe de 3<sup>ème</sup>

=

Classe d'examen

**=> DNB : Diplôme National du Brevet**

# Modalités d'attribution du DNB

**Epreuves écrites**  
**300 points**

**Epreuve orale**  
**100 points**

**800**  
**points**

**Socle des connaissances,  
de compétences et de  
culture**  
**400 points**

**Enseignement de  
complément :**  
**latin, grec, clubs ...**

10 points si les objectifs  
d'apprentissage sont atteints  
20 points si les objectifs  
d'apprentissage sont dépassés

# Evaluation du socle des connaissances, de compétences et de culture

**400 points**

## • Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer (200 points)

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

## • Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre (50 points)

## • Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen (50 points)

## • Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques (50 points)

## • Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine (50 points)

- **10 points** si le candidat obtient le niveau « **Maîtrise insuffisante** »
- **25 points** si le candidat obtient le niveau « **Maîtrise fragile** »
- **40 points** si le candidat obtient le niveau « **Maîtrise satisfaisante** »
- **50 points** si le candidat obtient le niveau « **Très bonne maîtrise** »

# Epreuves écrites

**300 points**

- Mathématiques **(100 points) : 2 h**
- PC / SVT ou PC / Techno ou SVT / Techno **(50 points) : 1 h**
- Histoire et géographie, enseignement moral et civique **(50 points) : 2h**
- Français **(100 points) : 3h**

# Epreuve orale Soutenance d'un projet

**100 points**

Sujet choisi par le candidat, portant sur un des projets menés dans le cadre :

- des enseignements pratiques interdisciplinaires (**EPI**)

**OU**

- du **parcours Avenir**, du **parcours Citoyen** ou du

**parcours d'éducation artistique et culturelle**

L'organisation et les thèmes sont propres à chaque établissement. Les projets seront travaillés en classe au fur et à mesure de l'année scolaire et peuvent être différents d'une classe à l'autre.

Une liste des projets, les consignes et les critères de réussite seront distribués en temps voulu.

Un **travail personnel** est cependant indispensable tout au long de l'année.

La date de l'épreuve est fixée pour le moment au jeudi 9 juin.

La soutenance orale se déroule au collège et les jurys sont établis par la principale de l'établissement.

Durée de la soutenance : **15 min**

Evaluation de la soutenance orale :

- **50 points** pour la maîtrise de l'expression orale
- **50 points** pour la maîtrise du sujet

**Les points obtenus lors de l'épreuve orale et lors de l'évaluation du socle des connaissances, de compétences et de culture ne seront pas communiqués.**

**Ils seront consultables lors des résultats du DNB mi-juillet.**

**Il faut penser à conserver la convocation où est inscrit le numéro d'identification pour pouvoir consulter les notes.**

Un brevet blanc sera organisé  
le **14 et 15 février 2022.**

Classe de 3<sup>ème</sup>

=

Choix de l'orientation

# Séquence d'observation en milieu professionnel

Date : du lundi **3 janvier** au vendredi **7 janvier**

Conventions de stage :

Elles seront distribuées cette semaine et devront être remises **fin novembre** au plus tard afin qu'elles soient signées par la principale du collège.

A l'issue du stage, un rapport écrit sera exigé.

Les documents en lien avec la rédaction du rapport seront distribués avant les vacances de Noël.

Le rapport écrit (en version papier) devra être remis au professeur principal **avant le 28 janvier** .

Un oral de stage aura lieu le **mercredi 16 février** .

Des consignes seront distribuées en HVC au mois de janvier.

## Psy-EN du collège

La Psy-EN, Mme Capela - Lunjikama est présente tous les lundi après-midi, les jeudis matins et un lundi matin sur 2 dans l'établissement.

Les rendez-vous sont à prendre en Vie Scolaire.

Elle peut également être jointe au CIO de Toulouse Mirail (05 67 52 41 63).

# Planning provisoire des HVC

Un créneau d'une **heure de vie de classe (HVC)** est prévu dans l'emploi du temps des élèves : ces heures sont essentielles et obligatoires pour travailler le **parcours Avenir (=> Orientation)**. Elles seront donc nombreuses en classe de 3<sup>ème</sup>.

Le planning des HVC est collé dans le carnet des élèves. Certaines dates peuvent toutefois être modifiées selon les aléas de l'EDT.

# Procédures d'orientation

Les vœux d'orientation post 3<sup>ème</sup> s'effectueront par téléservice par les parents via à leur compte ATEN ou EduConnect.

Une note explicative sera distribuée et un tutoriel sera mis en ligne sur l'ENT le moment venu pour aider les parents dans leurs démarches.

Le professeur principal pourra aussi aider lors de la saisie des vœux si besoin.

# Calendrier de l'orientation

## 1<sup>er</sup> Trimestre

Septembre - Novembre : Réflexion et information

## 2<sup>ème</sup> Trimestre

Février : Vœux d'orientation provisoires (2GT, 2PRO, CAP ...)

Mars : Réponse du conseil de classe qui formule un avis provisoire d'orientation

## 3<sup>ème</sup> Trimestre

Avril - Mai : Vœux d'orientation définitifs et demande d'affectation

Début Juin : Réponse du conseil de classe qui formule un avis d'orientation

Fin Juin - Début Juillet : Résultats des affectations

Term Générale

Choix de 2 spécialités pendant la 1<sup>ère</sup>

1<sup>ère</sup> Générale

Term Technologique

1<sup>ère</sup> Technologique

Bac Sciences et technologies

Term PRO

1<sup>ère</sup> PRO

2<sup>nde</sup> Professionnelle

2<sup>nde</sup> année CAP

1<sup>ère</sup> année CAP

15 Familles de métiers

Choix de 3 spécialités pendant la 2<sup>nde</sup>

- de l'agronomie et du vivant : STAV
- de l'industrie et du développement durable : STI2D
- du design et des arts appliqués : STD2A
- de la santé et du social : ST2S
- de laboratoire : STL
- du management et de la gestion : STMG
- de l'hôtellerie et de la restauration : STHR \*
- de la musique et de la danse : S2TMD \*

\* Cas particuliers : Ces 2 bacs technologiques s'intègrent dès la 2<sup>nde</sup>.

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Métiers du numérique et de la transition énergétique
- Métiers de la mer
- Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- Métiers du bois
- Métiers du pilotage et de la maintenance d'installation automatisées

+ De nombreuses autres spécialités hors familles de métiers

2<sup>nde</sup> Générale et technologique ( 2 GT )

Voie Professionnelle (sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti)

Après la 3<sup>ème</sup>

- Possibilité d'effectuer un **mini stage** dans un lycée professionnel pour découvrir une filière
- Possibilité d'effectuer un **autre stage** hors période scolaire avec une convention délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Une journée consacrée à l'orientation des 3<sup>èmes</sup> aura lieu le **18 février 2022**.
- Des **journées portes ouvertes (JPO)** sont organisées dans la plupart des établissements.

Les dates seront consultables sur le site de l'ONISEP et sur l'ENT du Collège.

Une réunion parents – professeurs pour tous avec remise des bulletins aura lieu le **mardi 14 décembre**.

Une autre réunion parents - professeurs aura lieu le **lundi 21 mars** sur convocation.

Possibilité de rencontrer le professeur principal en prenant un RDV sur le carnet de correspondance ou via l'ENT du collège.

Le dispositif **Devoirs Faits** va bientôt commencer : il permet aux élèves d'avoir une aide pour réaliser leurs devoirs mais aussi de reprendre les méthodes vues en classe.

Il est encadré par des professeurs, des AED et une association (AFEV).

Il est recommandé pour certains élèves de s'y inscrire pour favoriser leur réussite. Le nombre de places étant limité, cela demande donc un réel engagement de la part de l'élève.

Si vous souhaitez y inscrire votre enfant, veuillez nous le signaler.

**Questions diverses**